

Création d'activités collectives ou collaboratives : comprendre ces initiatives pour mieux se positionner et les accompagner

Pourquoi cette session ?

Dans les espaces ruraux, de plus en plus de citoyens à la fibre entrepreneuriale montent sous de nouvelles formes et dans une dynamique collective des projets d'activités économiques. De la même façon, des projets de coopérations entre plusieurs structures existantes (associatives, entrepreneuriales...) voient le jour.

Ces initiatives constituent un double enjeu, car :

- elles contribuent à la création d'emplois et génèrent progressivement de nouvelles activités,
- et elles sont souvent actrices du développement local et peuvent donc devenir des partenaires des collectivités et des acteurs traditionnels des territoires.

Parce qu'elles expérimentent de nouvelles formes d'activités et évoluent constamment, ces initiatives complexes ont souvent des modèles économiques non stabilisés et fragiles. Les porteurs de projets recherchent le modèle économique, le mode d'organisation et le statut les plus appropriés aux spécificités du projet pour en assurer sa pérennité. De leur côté, les accompagnateurs de porteurs de projets, les agents de développement, les élus ont des difficultés à appréhender ces initiatives, en ont parfois une connaissance et une compréhension insuffisante et se posent la question du lien à entretenir avec elles. Quels peuvent-être leurs rôles et leurs positionnements vis-à-vis de ces projets (valorisation, accompagnement, financement, partie-prenante) ?

Cette session doit permettre de mieux comprendre les spécificités de ces initiatives, le raisonnement des porteurs de projets et d'aborder concrètement les problématiques des modèles économiques, de gouvernance et de statuts.

Une session pour qui ?

Les agents de développement rural, l'ingénierie mobilisée dans des démarches territoriales et les élus qui cherchent à :

- Mieux comprendre les manières de faire de ces porteurs de projets
- Avoir plus de visibilité sur leurs plus-values en matière de création d'activités et de développement local pour le territoire et ce qui peut contribuer à renforcer leur maintien : **modèle économique, mode d'organisation, statut...**
- Adapter leur positionnement, l'accompagnement qu'ils peuvent proposer à ces projets
- Evaluer l'intérêt et les risques de faire partie de la gouvernance de ce type d'initiatives

Programme

La session s'organisera en trois temps.

- **Une mise en situation** pour adapter son mode de raisonnement aux spécificités de ces projets collectifs ou collaboratifs
- **Le décryptage de deux expériences** permettra de comprendre la stratégie des porteurs de projets, le processus de construction du projet, les questions qui se sont posées et les évolutions souhaitées ou nécessaires
- **L'analyse et des apports complémentaires** d'un expert de l'accompagnement ciblés sur modèle économique, gouvernance, statut et zones de risques de ce type de projets :
 - les spécificités de la création et du développement de ces initiatives
 - les questions à se poser et les écueils à éviter pour accompagner au mieux les projets
 - les rôles que peuvent jouer les collectivités

Intervenants et Témoins

- **Jean-Jacques Magnan** - Coordinateur d'expériences coopératives – Solstice – Coopérative d'Entrepreneurs
- **Florent Dunoyer** – Directeur de [La Carline](#) – Coopérative bio et locale - Die (26)
- **Fanny Filancia** - Chargée de mission Animation du pôle [Domb'Innov](#) - PTCE (01)

En pratique

- Jeudi 30 mars 2017 de 9h30 à 17h à St Jean de Bournay (Nord Isère)
- 15 participants maximum. Date limite d'inscription : 17 mars 2017
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Aurélie Braillon - 04 75 61 01 26 - construction.activite@caprural.org